

Message n°1

Auteur:

AAPPMA LES DEUX VALLEES

Sujet:

Microcentrale Saint-Hippolyte

Message:

Les dirigeants bénévoles de l'AAPPMA "Les Deux Vallées " n'ont pas la compétence pour émettre des avis techniques sur ce dossier. Ils font donc confiance aux scientifiques habilités dont c'est le rôle pour qu'ils le fassent. La Fédération des AAPPMA du Doubs et ses ingénieurs hydrobiologistes ont été sollicités pour donner leur avis sur ce dossier.

En attendant, les dirigeants partagent donc ceux émis par l'EPAGE Doubs Dessoubre et l'EPTB Saône Doubs qui semblent parfaitement argumentés notamment sur l'importance du débit réservé en aval de l'ouvrage.

Toutefois, ils constatent un grave dysfonctionnement dans ce dossier puisque l'EPAGE Doubs Dessoubre a été informé de ce projet il y a très peu de temps ce qui est aberrant ! Quant à l'AAPPMA « Les Deux Vallées » elle en a eu connaissance encore plus tard, lorsque l'EPAGE lui a demandé par téléphone si elle était informée du dossier...

Que l'AAPPMA soit considérée comme quantité négligeable, passons... Mais ignorer volontairement l'EPAGE est un scandale car le dossier a été adressé en avril 2021 à la Fédé25 notamment. Qui n'a pas jugé utile de transmettre l'information...

Message n°2 :

Auteur:

AAPPMA "LES DEUX VALLEES"

Sujet:

Microcentrale Saint-Hippolyte

Message:

Précision :

l'EPAGE Doubs Dessoubre a été informée de l'existence du dossier le 18/01/2022. Il nous a informé le même jour.